

numéro
29

7 mai 2026

INGÉS, CADRES, TECHS : POURQUOI SE SYNDIQUER ?

Pour nous
Suivre :InternetCitykomi

Trop souvent encore, la CGT est considérée comme un syndicat d'ouvriers. Pourtant la CGT est organisée spécifiquement depuis 1963 dans les catégories Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise (ICTAM).

L'organisation spécifique des ICTAM a pour objectifs de :

- Rassembler les ICTAM pour faire avancer les revendications qui naissent de leur situation particulière.
- Les unir aux autres salariés pour faire avancer les revendications collectives, dans l'intérêt de toutes et tous et de l'entreprise.

C'est ce qui différencie la CGT des organisations syndicales catégorielles qui se concentrent sur une seule population et ses besoins, au risque de créer des oppositions entre les différentes composantes du salariat.

L'Union Fédérale des Ingés Cadres Techs (UFICT) REVENDIQUE :

- L'échelle mobile des salaires — ajustement automatique sur l'inflation pour préserver votre pouvoir d'achat.
- Le droit effectif à la déconnexion — respect du temps de repos et de la vie privée.
- L'égalité professionnelle — mesures concrètes contre toutes les discriminations salariales et promotionnelles.
- L'encadrement de l'IA au travail — aucun déploiement sans consultation des salarié·es ni protection de vos droits.
- La retraite à taux plein — abrogation de la réforme de 2023, nouvelles ressources pour des pensions dignes.

VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉ-ES PAR :

- La dégradation de vos conditions de travail et de santé
- Une charge de travail qui explose, des salaires qui stagnent
- La finalité et le sens de votre travail
- Les discriminations — salariales, promotionnelles, raciales
- L'impact de l'IA sur vos métiers
- La retraite et la protection sociale

SE SYNDIQUER A LA CGT PERMET :

- De connaître et défendre ses droits
- D'être acteur et décideur
- D'influer sur les décisions qui vous concernent
- De se mobiliser collectivement
- De s'ouvrir sur le monde du travail

- Les orientations stratégiques et la RSE de votre entreprise
- La Nouvelle Convention Collective Nationale

INGES CADRES : IMPLICATION MAXIMALE, RECONNAISSANCE MINIMALE

Travailler plus pour gagner moins : la réalité des ingés, cadres. Les ingés, cadres subissent une intensification du travail, une absence de reconnaissance salariale et une dégradation de leurs conditions de travail.

Salaire et temps de travail:

- 65 % placent le salaire comme priorité — soit +12 points depuis 2018.
- 51 % estiment que leur rémunération n'est pas en adéquation avec leur charge de travail (+4 pts depuis 2023).
- 63 % travaillent plus de 40h/semaine — dont 28 % au-delà de 45h.
- 77 % ont déjà travaillé pendant leurs jours de repos ; 1 sur 2 le fait fréquemment.

Insécurité croissante :

- 31 % redoutent une réorganisation de leur entreprise.
- 17 % craignent un licenciement. 39 % estiment que l'assurance chômage ne les protège pas suffisamment.

IA : des droits à protéger :

- 42 % utilisent déjà l'IA dans leur activité professionnelle.
- 43 % craignent que l'IA concurrence leur savoir et expertise professionnelle.

Les ingés cadres veulent se faire entendre :

- 34 % font confiance aux syndicats — contre 17 % en 2012 ; 49 % chez les jeunes.

**INGÉS, CADRES, TECHS :
N'HÉSITEZ PLUS SYNDIQUEZ-VOUS !!
À
L'UGICT-CGT de RENAULT TRUCKS**



Agissez en adhérent à l'UGICT-CGT
Contact : Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com
Si vous voulez ou ne voulez plus recevoir nos communications,
merci de nous le faire savoir par email

